

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE HONORABLE LE  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A  
L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU BUREAU  
INTEGRE DES NATIONS UNIES AU BURUNDI.**

**(20 février 2007)**

- Excellence madame le Président de l'Assemblée Nationale,
- Excellence Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République
- Excellence Mesdames, Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi,
- Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire au Burundi,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales,
- Distingués invités, Mesdames, Messieurs.

En ce jour où nous procédons à l'inauguration du Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi, permettez-nous au nom du peuple burundais et en notre nom propre de féliciter le Représentant exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies, Son Excellence MAHMOUD YOUSSEF pour ses efforts louables déjà déployés pour accompagner le Burundi dans son processus de réconciliation et de reconstruction nationale.

Monsieur le Représentant exécutif, les quelques semaines que vous venez de passer au Burundi ont déjà montré que le Secrétaire général des Nations Unies a doté le BINUB d'une personnalité à la hauteur de ses responsabilités. Nous en sommes fiers, car le BINUB est une structure conçue conjointement par le Gouvernement du Burundi et l'ONU.

**Excellence, Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs,**

D'aucun n'ignore que le Burundi vient de passer plus de dix ans de guerre civile qui a occasionné notamment plusieurs pertes en vies humaines et le déplacement des populations à l'intérieur et vers l'extérieur du pays. A travers les différents accords, celui d'Arusha en août 2000 entre le Gouvernement et les partis politiques en place à cette époque, celui de Dar es Salaam en novembre 2003 entre le Gouvernement de Transition et le Mouvement CNDD-FDD et plus récemment en septembre 2006, le Gouvernement vient de signer un Accord de Cessez-le-feu avec le PALIPEHUTU-FNL, dernier Mouvement qui combattait encore. Pour le Burundi, ceci constitue un pas très remarquable dans son processus de retour à la paix durable. C'est avec les élections de 2005 qui ont mis en place les institutions démocratiquement élues que le Burundi s'est engagé sur la voie de la consolidation de la paix et de la reconstruction socio-économique.

En acceptant la demande du Gouvernement du Burundi de remplacer l'ONUB par le BINUB, l'Organisation des Nations Unies a démontré qu'elle a confiance dans la capacité de nouvelles institutions d'instaurer une paix durable, de reconstruire le Burundi et de relancer le développement. Nous mesurons à leur juste valeur l'importance de ces défis et nous sommes déterminés à les affronter énergiquement.

Il est nécessaire de rappeler que le chemin vers la consolidation de la paix et le développement économique et social est complexe et a besoin d'un appui considérable de la communauté internationale.

Nous sommes très encouragés par le soutien des pays de la région qui viennent de nous confier le siège du Secrétariat Exécutif de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs, Conférence fondée sur le pacte de paix, de stabilité et de développement.

Personne n'ignore que les pays sortant d'un conflit armé ont des besoins urgents qui méritent d'être satisfaits pour éviter tout retour au conflit.

La Communauté Internationale a, à travers l'Assemblée Générale des Nations Unies et le Conseil de Sécurité des Nations Unies, élu le Burundi membre de la Commission de consolidation de la paix. Ils en ont fait, avec la Sierra-Léonne, les premiers bénéficiaires du fonds fiduciaire pour la consolidation de la paix. Nous profitons de cette

occasion pour en remercier très sincèrement la commission de consolidation de la paix et son Bureau d'appui.

L'acceptation du plan prioritaire de consolidation de la paix au Burundi et l'allocation d'une enveloppe de 35 Millions de dollars pour sa mise en œuvre constituent une reconnaissance de la volonté politique du Gouvernement à trouver les solutions aux problèmes de son peuple.

En ce qui nous concerne, nous essayons de traduire chaque jour cette volonté politique en actes de gouvernance. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place la délégation gouvernementale chargée de négocier avec les Nations Unies les futurs mécanismes de justice transitionnelle, l'Inspection Générale de l'Etat, la Brigade anti-corruption et la Cour anti-corruption, la Commission Nationale chargée de régler les litiges liés à la Terre et Autres Biens, suite aux crises socio-politiques survenues dans le passé.

La réflexion sur la commission Indépendante des droits de l'homme est terminée tandis que celle relative à la réforme des marchés publics avance normalement.

Malgré quelques difficultés, l'Accord de cessez-le-feu signé entre le Gouvernement du Burundi et le mouvement PALIPEHUTU-FNL est en train de se mettre en œuvre. Les travaux des membres du Mécanisme Conjoint de Vérification et de Suivi et ceux de Equipes Mixtes de Liaison sont déjà entamés.

**Excellence, Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs**

Avant la présente cérémonie, nous avons tenu à manifester notre détermination aux actions de la consolidation de la paix par la nomination formelle des membres représentant le Gouvernement pour faire partie d'un comité de pilotage conjoint Gouvernement du Burundi-BINUB dans le cadre de la commission de consolidation de la paix. Conscient que la consolidation de la paix est multidimensionnelle, nous avons jugé efficace d'associer les deux

vice-présidences de la République à l'Acte d'orientation et de mise en place de cette structure.

Ce comité a une lourde mission d'assurer la mise en œuvre et le suivi du plan prioritaire pour la consolidation de la paix avec comme rôle principal de traduire en programmes concrets les cinq domaines prioritaires retenus qui sont :

- La Bonne Gouvernance
- La Question de sécurité
- Le Renforcement de la Justice et la promotion des Droits de l'Homme
- La Question Foncière
- L'Appui Budgétaire

Excellence Monsieur le Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies,

En nous associant aujourd'hui à la cérémonie de l'Inauguration du BINUB, vous traduisez encore une fois l'esprit de collaboration qui existe si heureusement entre le BINUB et le Gouvernement du Burundi. Certes, cet esprit nous mènera au bon port.

**Excellence, Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs**

Si nous parlons aujourd'hui de la consolidation de la paix, c'est qu'elle existe déjà. Chacun de vous sait bien combien a été grande la contribution des Nations Unies au processus de paix au Burundi. Nous voudrions par conséquent renouveler notre profonde gratitude pour l'Opérations des Nations Unies au Burundi. Nous sommes reconnaissants vis-à-vis de tous les autres partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour leur contribution au processus de paix.

Le chantier de la paix étant immense et délicat, nous sollicitons encore une fois le concours de tous nos partenaires ainsi que celui de la société civile. En effet, le Gouvernement du Burundi et le BINUB ne sauraient à eux seuls et en douze ou quatorze mois instaurer la Bonne Gouvernance dans tous ses aspects, achever la réforme des corps de défense et de sécurité, créer un état de droit,

réhabiliter les sinistrés, promouvoir la femme et redonner l'espoir à la jeunesse burundaise.

Le concours des uns et des autres est d'autant plus nécessaire que le programme conjoint Gouvernement du Burundi-BINUB ne se limite pas à la consolidation de la paix. Il couvre également l'accès aux services sociaux de base de manière équitable et la protection de l'environnement. Non seulement la plupart d'entre vous interviennent déjà dans ces secteurs mais possèdent sûrement une expertise permettant la mise en œuvre du plan prioritaire de multiplier les résultats durables. Oui, des résultats durables, c'est notre objectif ultime car ils conditionnent les étapes ultérieures, spécialement la lutte contre la pauvreté.

**Excellence, Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs**

C'est sur ces mots que nous lançons officiellement les activités du Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi.

Que Dieu Tout Puissant vous Bénisse et Vous Guide,

Je Vous Remercie